



Malakoff, le 1^{er} décembre 2015

M. Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 8

Monsieur le Ministre,

J'attire votre attention sur la situation d'un jeune militant habitant ma commune, M. Joël Domenjoud, qui soulève beaucoup d'émotion et de questions.

Ce jeune homme très engagé dans la défense de l'environnement et la promotion d'une société alternative, avait prévu d'organiser un événement et de participer, au sein de la cellule juridique, à l'organisation de la COP 21.

Un cortège déclaré en préfecture devait partir de l'Essonne pour rejoindre Paris, où devait se tenir un banquet de clôture. Afin de respecter les directives liées à l'état d'urgence, M. Domenjoud s'est rapproché des services de la préfecture de police, afin d'obtenir l'autorisation d'organiser cet événement. Quelques heures après, Monsieur faisait l'objet d'une procédure administrative d'assignation à résidence jusqu'au 12 décembre, sans bien sûr que la justice ne soit saisie. Je m'interroge sur le bien-fondé de la décision concernant M. Domenjoud, celui-ci ayant montré sa bonne volonté et bénéficiant d'un casier judiciaire vierge.

J'ai pris acte de la décision de la représentation nationale de prolonger l'état d'urgence et je la comprends. Néanmoins, dans ce climat de tensions et de peurs, l'usage qui est fait de l'état d'urgence ne fait que les renforcer. Les terroristes de Daech se sont clairement attaqués à la démocratie et aux valeurs fondatrices de notre pays. Utiliser les mesures de l'état d'urgence à l'encontre de défenseurs de l'environnement, comme M. Domenjoud et d'autres militants dans sa situation, est un abus et une confusion dangereuse. Si notre pays limite la liberté d'expression, de manifester et de débattre, nous risquons de tomber dans le piège tendu par les assassins du 13 novembre et de nous affaiblir. Nous devons au contraire favoriser et rendre plus que jamais concrètes nos valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de fraternité.

Je m'interroge également sur les moyens déployés pour assigner M. Domenjoud à résidence alors qu'il ne représente visiblement pas une menace terroriste et ne semble pas violent. Je ne peux m'empêcher de mettre en regard les effectifs constamment en diminution de force de l'ordre de proximité qui interviennent quotidiennement dans ma ville. Je vous ferai parvenir prochainement une demande d'audience sur ce sujet important pour les habitants de ma commune.

Vous comprendrez dans ce contexte que la mesure dont fait l'objet M. Domenjoud semble disproportionnée. Je vous remercie des réponses que vous m'apporterez à son sujet et vous prie d'envisager la levée de la mesure administrative prise à son encontre.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Jacqueline BELHOMME
Maire de Malakoff

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a final flourish.